

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Conservatoire
N° 2021-D- 75

**CONSERVATOIRE DE GRANDANGOULEME:
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
L'IME D'ANGOULEME**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard Désaphy, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat entre l'IME de Ma Campagne, 41 impasse Thomas Edison à Angoulême, et le conservatoire de GrandAngoulême pour la mise en place d'actions musicales afin de favoriser la sensibilisation des enfants, adolescents, jeunes adultes de l'IME à une approche du milieu musical.

Article 2 – Les actions réalisées par le conservatoire de GrandAngoulême se dérouleront dans le cadre du dispositif « Viens Voir la Musique, la Danse, le Théâtre » sur la période de février à juin 2021.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services de GrandAngoulême est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 24 MARS 2021

P/Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 24 MARS 2021
Publié ou notifié,
Le 25 MARS 2021